

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
DM-2024-0005**

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée que :

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **mardi 13 février 2024 à 19 h** à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauharnois située au 660, rue Ellice à Beauharnois, le conseil de la Ville de Beauharnois statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, relative à immeuble suivant :

**DM-2024-005 – Immeuble sis au 260 à 264, chemin de la Beauce:**

- Autoriser la construction d'un immeuble commercial sur le lot 6 516 307 dont la façade n'a pas front sur la rue publique, tel que stipulé à l'article 4.1 du Règlement de zonage 701.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal concernant cette demande lors de cette séance.

Le dossier est disponible pour consultation à l'hôtel de ville situé au 660, rue Ellice à Beauharnois, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

**Donné à Beauharnois, ce 25 janvier 2024**



**Me Karen Loko, greffière**